



# 5ème Journée du Management

Moncontour



**RETOUR SUR LES FORMATIONS 2016**





### RESSENTI PAR THÉMATIQUE

#### SUR L'ENTRETIEN ANNUEL (ENTRETIEN DE PROGRÈS ET ENTRETIEN PROFESSIONNEL) :

- **UN OUTIL QUI VIT GLOBALEMENT PLUTÔT BIEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS**
- **UN VRAI TEMPS FORT DE MANAGEMENT POUR UNE MAJORITÉ DE PARTICIPANTS QUI SE SONT BIEN APPROPRIÉS L'OUTIL**
- **DE RÉELS BÉNÉFICES CONSTATÉS AU NIVEAU DES ÉQUIPES (MOTIVATION, CLIMAT SOCIAL, PRÉVENTION)**
- **LE SENTIMENT QUE CET ÉCHANGE EST ÉGALEMENT UN MOMENT IMPORTANT POUR LE PERSONNEL**
  
- **ET AUSSI**
  - **UNE PRATIQUE DE L'ENTRETIEN QUI VA BIEN AU - DELÀ DES OBJECTIFS INITIALEMENT POURSUIVIS**
  - **UN TEMPS D'ÉCOUTE, DE PARTAGE ET D'ÉCHANGE DE NATURE À RENFORCER LA QUALITÉ DE LA RELATION AVEC SES COLLÈGUES**
  
- **MÊME SI**
  - **L'IMPORTANCE NUMÉRIQUE DE CERTAINES ÉQUIPES REND DIFFICILE SA MISE EN ŒUVRE**
  - **IL EST DIFFICILE ET DÉLICAT D'ÉVALUER LE TRAVAIL DE GENS QUE L'ON NE VOIT PAS**
  - **L'INTÉRÊT DE CET ENTRETIEN EST MOINDRE AVEC CEUX QUI N'EN ATTENDENT RIEN ET (OU) SONT SUR LE DÉPART**
  - **LE SUIVI DES OBJECTIFS INDIVIDUELS EST RAREMENT FAIT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**



### RESSENTI PAR THÉMATIQUE

#### SUR L'ENTRETIEN ANNUEL (ENTRETIEN DE PROGRÈS ET ENTRETIEN PROFESSIONNEL) :

- QUELQUES DIFFICULTÉS PARFOIS À EFFECTUER L'ÉVALUATION D'UN COLLÈGUE SUR DES BASES CONCRÈTES, FACTUELLES ET MESURABLES
- QUELQUES INQUIÉTUDES SUR LA FAISABILITÉ DES NOUVELLES 'OBLIGATIONS LÉGALES'



### ① RESENTI PAR THÉMATIQUE

#### ① SUR LA GESTION DE SITUATIONS INDIVIDUELLES:

- LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS ÉVOQUÉES REND DIFFICILE LA FORMULATION D'UNE SYNTHÈSE CEPENDANT :
- LES SITUATIONS ÉVOQUÉES ONT SOUVENT PORTÉ SUR DES COLLÈGUES EN SITUATION DE SOUFFRANCES PROFESSIONNELLES ET (OU) PERSONNELLES
- CES SITUATIONS CONCERNENT ÉGALEMENT DES PERSONNELS D'ENCADREMENT
- LE TRAITEMENT DES RPS SOUFFRE D'UN MANQUE DE PROCÉDURES CLAIREMENT IDENTIFIÉES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS



### RESSENTI PAR THÉMATIQUE

#### SUR LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE CONFLITS:

- **CET ATELIER A PERMIS D'ÉVOQUER DE FAÇON PRÉCISE**
  - **EN AMONT DES CONFLITS LA NÉCESSITÉ DE DÉFINIR DES RÈGLES DU JEU CLAIRES AU SEIN DES ÉQUIPES**
  - **AU MOMENT DES CONFLITS ET SI LA SITUATION L'EXIGE DE FAIRE PREUVE D'AUTORITÉ**
- **CEPENDANT :**
- **LES PARTICIPANTS EXPRIMENT SOUVENT DES DIFFICULTÉS À EXERCER CETTE AUTORITÉ**
  - **PARCE QU'ILS SONT MAL À L'AISE DANS CET EXERCICE**
  - **PARCE QU'ILS DOUTENT DE LEUR LÉGITIMITÉ À INTERVENIR SUR CERTAINES DÉRIVES COMPORTEMENTALES**
  - **PARCE QU'ILS CRAIGNENT PARFOIS DE NE PAS ÊTRE SOUTENUS PAR LEUR DIRECTION**